

Pollution de l'eau liée aux activités agricoles

JOURNÉE TECHNIQUE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

Vendredi 27 février 2015 à Alixan – Gare Valence TGV (26)

Contexte :

L'agriculture représente dans de nombreuses régions françaises et européennes une importante source de pollution de l'eau. Ainsi, le ministère de l'écologie a fait de la lutte contre les pollutions agricoles la première des 4 priorités redéfinies en juillet 2014 pour l'amélioration de la qualité de l'eau et le maintien de la biodiversité. Les actions de préventions doivent à présent être privilégiées par rapport aux traitements curatifs.

Les gestionnaires des milieux aquatiques sont souvent amenés à mettre en œuvre des actions de sensibilisation et d'accompagnement des agriculteurs. Or, la réglementation encadrant l'utilisation des produits phytosanitaires et des effluents d'élevage évolue constamment et les outils pour son application sont nombreux. De nombreux programmes sont engagés et malgré les difficultés pouvant être rencontrées, de plus en plus d'agriculteurs prennent conscience des enjeux et modifient leurs pratiques.

Objectifs :

- ▶ Faire un rappel réglementaire et un point sur les outils mis à disposition dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) et de la nouvelle réglementation,
- ▶ Apporter des éléments de connaissance concernant les polluants et leurs modes de diffusion,
- ▶ Présenter des retours d'expériences de collectivités, visant à réduire la quantité d'intrants au profit d'actions plus respectueuses des milieux aquatiques et de l'environnement en général.

Publics :

Techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État, techniciens et conseillers des chambres d'agriculture, chargés d'intervention des agences de l'eau et des conseils régionaux, associations, conservatoires d'espaces naturels, bureaux d'études, acteurs du monde agricole, chercheurs, étudiants.

En partenariat avec :



Avec la participation de :



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

09h00

Accueil des participants

9h30 Les dispositifs réglementaires pour une réduction des intrants

Présentation des dispositifs réglementaires : quelles sont les recommandations et les incitations proposées par l'État ?

Bernard GERMAIN – DRAAF Rhône-Alpes

10h15 Les outils à disposition

Présentation du Programme de Développement Rural - Rhône Alpes (PDR - RA) de la nouvelle programmation (2014-2020), la boîte à outils pour la mise en œuvre de la PAC. Focus sur quelques outils.

Yannick BOISSIEUX – Syndicat de Rivière des Territoires de Chalaronne (01)

11h00 De quels polluants parle-t-on ? Comment agissent-ils ?

Quelles connaissances a-t-on des polluants d'origine agricole, de leurs sources, de leurs devenir, de leurs impacts sur la qualité de l'eau et la santé ? Quelles sont les précautions à prendre, les préconisations à donner ? Existe-t-il des alternatives à leur utilisation ?

Armelle DELOME – Maison Familiale Rurale, Domaine de la Saulsaie (01)

11h45 Les mécanismes de transfert des polluants

Introduction à la notion de vulnérabilité intrinsèque d'un bassin versant : présentation des mécanismes de transfert de polluants agricoles depuis les sols (ruissellement/infiltration et lessivage) vers les milieux sensibles (nappes phréatiques, cours d'eau, zones humides...).

Florian BARRAU – Bureau d'études ICEA

12h30

Déjeuner

14h30 Un outil pédagogique : la connaissance comme levier

La ville de Lons le Saunier a engagé en 2011 une réflexion basée sur un outil pédagogique d'analyse de la qualité de l'eau des rivières du bassin versant. Grâce aux résultats chiffrés, les agriculteurs sont plus réceptifs et prennent conscience de l'importance de leurs changements de pratiques.

Christine COMBE – Ville de Lons le Saunier (39)

15h15 Partenariat entre agriculteurs et gestionnaires de milieux aquatiques

Retour d'expérience sur les territoires de Chalaronne : Mesures Agro Environnementales Territorialisées (MAET), acquisition de matériel de désherbage alternatif, création d'une aire de lavage collective des pulvérisateurs, mise en place d'un nouveau programme de Mesures Agro-Environnementales Climatiques.

Yannick BOISSIEUX – Syndicat de Rivière des Territoires de Chalaronne (01)

16h00 La lutte contre la pollution diffuse pour la protection d'un captage d'eau potable

À travers un programme d'actions lancé depuis un an, le SIGEARPE travaille en collaboration avec les agriculteurs du secteur pour un changement des pratiques culturales notamment grâce à la remise en herbe de parcelles cultivées et par la diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Jean-Mathieu FONTAINE – Syndicat Intercommunal de Gestion de l'EAU de Roussillon Péage et Environs (38)

16h45

Fin de journée

PLAN D'ACCÈS

Bâtiment INEED
Rovaltain TGV
1, rue Marc Seguin
26300 ALIXAN
04 75 78 67 33



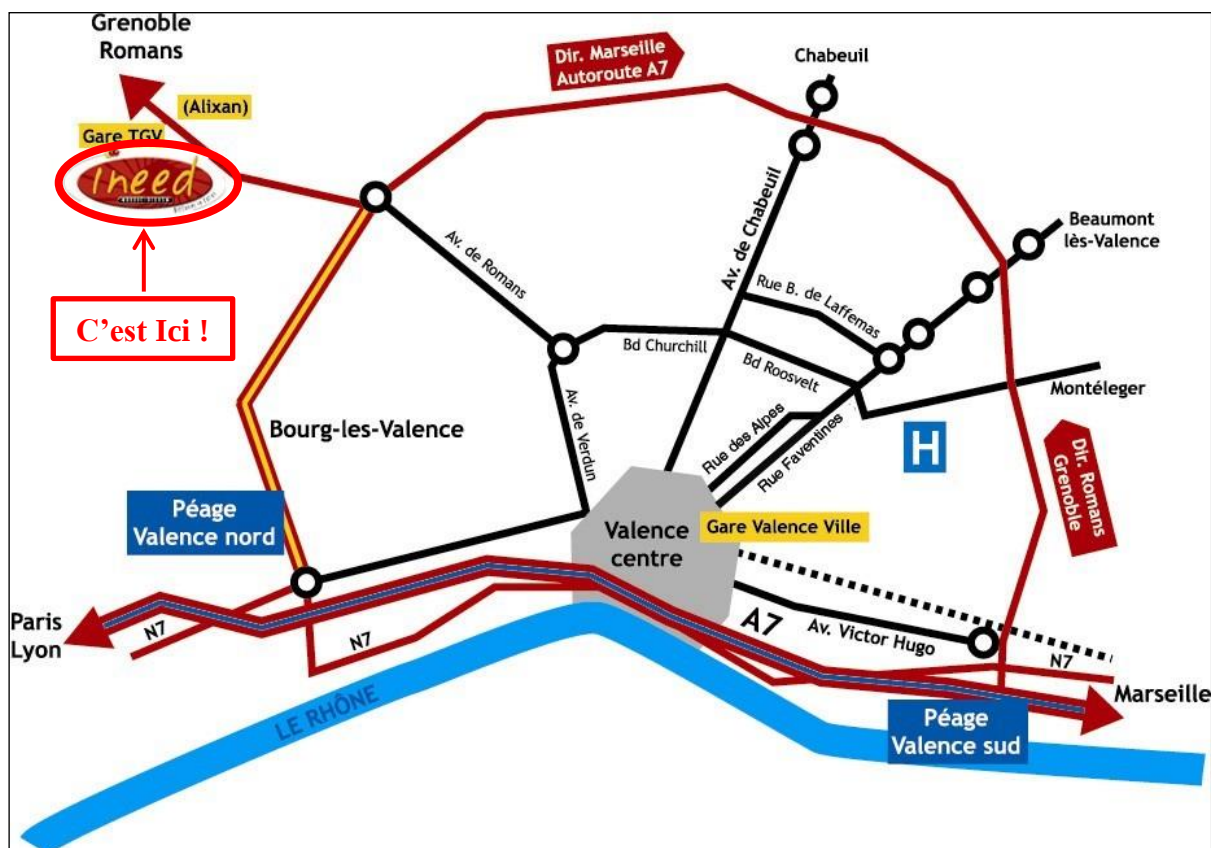
Depuis l'autoroute A7, sortir au péage « Valence Sud » pour ceux qui viennent du sud et « Valence Nord » pour les autres, puis suivre la direction « Grenoble ».

Depuis Valence ou depuis Grenoble, prendre la « sortie 4 - Gare TGV ».

Au rond-point, le bâtiment de l'INEED est l'édifice rectangulaire de couleur brique sur votre gauche.



Le parking se trouve après le bâtiment de l'INEED, au niveau du portail vert. Ne vous garés pas sur les places réservées aux locataires



JOURNÉE TECHNIQUE

POLLUTION DE L'EAU LIÉE AUX ACTIVITÉS AGRICOLES

DATE 27 FEVRIER 2015 – ALIXAN (26)

Bulletin d'inscription à retourner avant le 23 février 2015

À l'Association Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble - ou par fax : 09 55 07 64 75
ou par mél : arra@riviererrhonealpes.org

☐ Je participe à la journée du ()

MES COORDONNEES

Nom : Prénom :
Fonction :
Organisme :
Adresse professionnelle :
Code postal : Ville :
Tél. : Fax :
Mél :

COORDONNEES DE FACTURATION (si différentes)

Organisme :
Service :
A l'attention de :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Fax :
Mél :

Souhaitez-vous une attestation de présence : oui ☐ non ☐

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles peuvent en outre être utilisées à des fins d'information concernant les activités de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant »

TARIFS INSCRIPTION JOURNÉE

Au titre des frais d'organisation : café d'accueil, déjeuner et recueil des interventions

TVA non applicable, article 293B du CGI

	Adhérent	Non adhérent
Personne non salariée	☐ 25 €	☐ 40 €
Personne salariée	☐ 60 €	☐ 100 €

ANNULATION : toute inscription qui n'aura pas été annulée 3 jours avant la date de la rencontre devra être réglée. En cas d'empêchement, une personne inscrite peut être remplacée par une autre au sein de la même structure et devra être notifiée avant la date de la journée.

ADHESION 2015

L'adhésion à l'association Rivière Rhône Alpes permet de participer à des événements réservés aux adhérents, de bénéficier de tarifs préférentiels lors des manifestations, d'être informé des activités de l'association et de les orienter en fonction de vos attentes. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Personne non salariée ☐ 15 €
Personne salariée ☐ 40 €
Personne morale 1 à 4 salariés ☐ 300 €
Personne morale 5 à 9 salariés ☐ 400 €
Personne morale > 10 salariés ☐ 500 €

Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de règlement à l'ordre de **Rivière Rhône Alpes** ou d'un bon de commande administratif à : **Rivière Rhône Alpes - 7 rue Alphonse Terray - 38000 Grenoble**
Une facture acquittée et une attestation de présence vous seront envoyées suite à la journée

Domiciliation	Établissement	Guichet	N° de compte	Clé RIP
Crédit Coopératif	42559	00016	41020031597	49
IBAN : FR76 4255 9000 1641 0200 3159 749			BIC : CCOPFRPPXXX	

L'ARRA est une association loi 1901, non assujettie à la TVA, enregistrée sous le n° W381001810 en Préfecture de l'Isère
Code NAF : 9499Z > Numéro SIRET : 440 502 797 00044

Questionnaire

Afin de répondre au mieux à vos attentes, merci de nous indiquer ci-dessous quels sont les questions et les points que vous souhaitez voir traités :

.....